

Circulaire de rentrée 2017

2017-045 parue le 9 Mars 2017

- Un parcours cohérent, souple et sécurisé pour chaque élève
- 54 000 emplois créés depuis 2012 et 11662 à la rentrée 2017 dont 4400 pour le second degré
- Des carrières revalorisées avec le PPCR

Une Ecole exigeante et attentive au parcours de chaque élève

- La priorité est maintenue sur le premier degré avec le développement continu de la scolarisation des moins de trois ans, du dispositif " Plus de maîtres que de classes " et maintien des RASED
- Développement d'une culture commune entre premier et second degré

Un collège repensé

- Une autonomie plus grande des établissements avec 3 h supplémentaires par DHG
- L'interdisciplinarité avec les EPI et l'AP
- La rénovation de l'évaluation des acquis : sortir de l'évaluation sanction pour évoluer vers une **évaluation positive qui fait état des progrès**, favorise l'initiative et soit compréhensible par les familles
- Le Livret Scolaire Unique du CP à la troisième
- Un plan remplacement pour préserver la continuité du service public d'Education

Des parcours cohérents et sécurisés

- L'AP comme conquête de l'autonomie dans le travail personnel
- **Une réflexion doit être menée sur le travail personnel individuel ou collectif et sur sa place DANS et HORS la classe**
- **Le parcours avenir** avec une action conjointe entre l'Ecole et ses partenaires sur le territoire, la continuation de l'expérimentation du choix d'orientation laissé à la famille qui devrait être généralisé
- L'application FOLIOS, un outil précieux
- Des transitions accompagnées en LP avec journées d'intégration et semaine de préparation au départ en stage .Expérimentation renforcée sur Bac Pro/ BTS avec plus de transition
- Le CAPPEI, diplôme pour accompagnement des élèves à BEP
- Le parcours artistique et culturel pour faciliter l'accès aux élèves les plus démunis

Des parcours cohérents et sécurisés

- Un enseignement plus explicite
- Revalorisation des bourses
- Vigilance sur les **fournitures et les sorties** qui ne doivent pas mettre certains élèves en difficulté
- Un guide d'accompagnement pour le **Parcours Educatif de Santé**
- **Une grande vigilance sur les toilettes**
- Vigilance accrue sur les territoires ruraux et de montagne
- OEPRE : ouvrir l'Ecole aux parents pour la réussite des enfants (allophones)

Le plan décrochage

- Ce plan est maintenu et efficace :
136000 décrocheurs en 2013
98000 en 2016
- Des alliances éducatives efficaces ainsi que les PAFI Parcours Aménagé de la Formation Initiale
- Conservation du bénéfice de notes au baccalauréat, même si changement de série

Une Ecole porteuse des valeurs de la République

- Forte mobilisation autour des PPMS et possibilité de formation via Magistère
- Parcours citoyen
- Prévention de la radicalisation
- Pédagogie de la laïcité / livret laïcité
- Rentrée 2017 : remise d'un livret citoyen lors de cérémonie de fin de scolarité

- Lutte contre toutes les formes de discrimination, racisme, antisémitisme, haine LGBT
- Egalité filles /garçons . Parité CVL CAVL CNVL
- Education renforcée EMI
- Développement de l'esprit critique
- Groupe Action Climat Scolaire GACS
- Généralisation ambassadeurs Harcèlement
- Parcours magistère Harcèlement
- Renforcer collaboration avec les familles : espaces parents et débats
- Décret du 23 /11/2016 : statut de parent délégué

Une Ecole ouverte sur le monde contemporain

- Programmes de math et physique modifiés sur la classe de seconde
- 500 nouvelles formations professionnelles
- Actions partenariales avec les acteurs économiques renforcées
- Plan 500000 formations sur les GRETA
- Partenariats avec l'étranger

- 3 journées de formation numérique pour tous les acteurs
- Ouverture à la rentrée de: www.diplome.gouv.fr
- Logique de développement professionnel tout au long de la carrière
- Accompagnement renforcé des néo-titulaires
- Formation de formateurs et parcours magistère

Le PPCR

- Des échelons fixes et connus de tous
- Cadence unique et linéaire de carrière y compris hors-classe
- Création d'une classe exceptionnelle pour les personnels en éducation prioritaire ou ayant exercé des missions particulières au moins pendant huit ans et pour le dernier échelon de la hors-classe

Le PPCR

- Modification de l'évaluation professionnelle
- 4 rendez-vous de carrière avec corps d'inspection et chef d'établissement sur le second degré
- Des échelons revalorisés jusque 2020.